

Votre enfant a été affecté(e) en classe de Seconde ou en Première Technologique STMG par décision du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Var ou vous avez obtenu l'accord préalable du chef d'établissement pour une inscription en classe de Première Générale ou Terminale, vous pouvez alors télécharger, compléter et imprimer le dossier d'inscription de votre enfant.

Le dossier d'inscription est composé d'un fichier que vous pouvez compléter de manière électronique, pour cela vous devez **ouvrir les fichiers avec le logiciel Adobe Acrobat Reader**. Une fois imprimés, les documents doivent être déposés sur les chaînes d'inscriptions selon le calendrier joint.

Constitution du Dossier d'inscription:

Documents à télécharger :

- Fiche d'identification de l'élève
- Fiche d'inscription
- Fiche de poursuite du PAP – Plan d'Accompagnement Personnalisé de continuité (concerne les élèves porteurs d'un trouble des apprentissages)
- Fiche Infirmerie

Documents à fournir :

- Une enveloppe Format A5 précisant le nom et le prénom de l'élève ainsi que la mention « CONFIDENTIEL »
- Une photo d'identité à coller sur la Fiche Infirmerie
- Notification d'attribution de bourses des lycées (si déjà en votre possession)
- Jugement de garde d'enfant (ou à défaut attestation sur l'honneur) en cas de séparation ou divorce des parents
- Copie des 3 bulletins trimestriels de Troisième (obligatoire pour tous les élèves s'inscrivant en classe de seconde)
- Les élèves qui postuleront pour une section Européenne à l'entrée en seconde présenteront lors de l'inscription une lettre de motivation sur laquelle pourra être porté l'avis du professeur de langue vivante



Le dossier d'inscription au restaurant scolaire est à télécharger sur notre site internet :

<https://lyceedumontdurville.fr/index.php/restauration-et-hebergement/>

Une fois complété, il sera glissé dans une enveloppe format A4 précisant le nom et le prénom de l'élève.

Idem pour l'inscription à l'Internat sous réserve de l'accord préalable de la direction du lycée.

La répartition dans les classes à la rentrée de septembre sera irrévocable : les demandes particulières, pour motif médical ou raison majeure **UNIQUEMENT**, doivent parvenir au secrétariat de Monsieur le Proviseur au moment des inscriptions (y joindre tout justificatif permettant d'éclairer ou de justifier la demande).

AUCUNE DEMANDE NE SERA EXAMINEE A LA RENTREE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Le certificat de scolarité sera disponible début septembre via l'application Pronote. Vous pourrez imprimer le document à la demande dans la rubrique Documents à télécharger. Aucun certificat de scolarité ne sera délivré par le secrétariat.

Pour toute information concernant les dossiers de bourses contacter Mme Tourelles à l'adresse suivante : « contact-bourses.0830053G@ac-nice.fr »



MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES

ADMIS EN CLASSE DE _____ en 2021 - 2022

ELEVE

NOM DE FAMILLE _____

Prénom _____

NOM D'USAGE (seulement s'il est mentionné sur la pièce d'identité) _____

Né (e) le ____ / ____ / ____ à _____ Département ____ ou Pays (si étranger) _____

Nationalité _____ Sexe (M ou F)

Portable élève : _____

Mail élève : _____ @ _____
(obligatoire)

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Nom _____ Commune _____

REPRESENTANTS LEGAUX OU PERSONNES EN CHARGE DE LA SCOLARITE

Adresse de résidence principale de l'élève mère père autre Préciser _____

Orphelin de mère père

Parents divorcés ou séparés oui non

Garde Alternée: oui non

Personne en charge financière de la scolarité mère père autre

Personne à contacter en priorité mère père

Qualité : Mère Père Tuteur Autre Responsable

Qualité : Mère Père Tuteur Autre Responsable

Nom/Prénom _____

Nom/Prénom _____

Code Profession * _____

Code Profession* _____

* Voir LISTE DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Adresse _____

Adresse _____

Ville _____

Ville _____

Code postal _____

Code postal _____

Téléphones _____

Téléphones _____

Accepte les SMS pour le suivi de la scolarité et la gestion financière oui non

Accepte les SMS pour le suivi de la scolarité et la gestion financière oui non

Adresse Mail _____ @ _____
(Obligatoire)

Adresse Mail _____ @ _____
(Obligatoire)

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux fédérations de parents d'élèves ? (O ou N) : ____

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux fédérations de parents d'élèves ? (O ou N) : ____

Nous engageons à signaler au secrétariat du lycée tout changement de situation qui interviendrait en cours d'année.

A _____, le ____ / ____ / 2021

Signature du représentant légal
ou de la représentante légale,

Il m'est impossible d'insérer ma signature numérique, je coche ici pour engagement contractuel de ma part.



Le choix des langues vivantes étrangères pour l'évaluation de langue vivante A, B ou C et le choix des langues régionales pour l'évaluation de langue vivante B ou C sont opérés par l'élève au moment de l'inscription à l'examen, à condition qu'il ait suivi l'enseignement correspondant dans un établissement d'enseignement scolaire public ou privé sous contrat ou auprès du Centre national de l'enseignement à distance.

La LVA est obligatoirement une langue vivante étrangère.

Au titre de la LVB et de la LVC, il est possible de prendre une langue étrangère ou une langue régionale.

Modalités d'évaluation : contrôle continu et épreuve terminale

Les langues vivantes A, B et C font l'objet d'une évaluation en contrôle continu.

À ce titre :

1. Les LVA, B et C (le cas échéant) font chacune l'objet d'une note dite de bulletin ou de livret scolaire qui correspond à l'évaluation chiffrée annuelle des résultats de chaque élève pour le cycle terminal.
2. Les LVA et LVB font l'objet de 3 évaluations communes (2 en première, 1 en terminale).

Pour l'année de première, les deux évaluations écrites passées respectivement aux deuxième et troisième trimestres sont :

Evaluation de la compréhension de l'oral ou de l'écrit

Évaluation 1 : Compréhension de l'oral

Durée : 20 minutes (temps d'écoute non compris).

Niveaux visés : B1 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30.

Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. Le titre du document et, éventuellement, les noms propres, sont fournis aux candidats.

À l'issue de la troisième écoute, les candidats disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée.

Evaluation de l'expression écrite et écrite

Évaluation 2 : Compréhension de l'écrit - Expression écrite

Durée : 1 heure 30 minutes

Niveaux visés : B1-B2 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

L'évaluation est composée de deux parties.

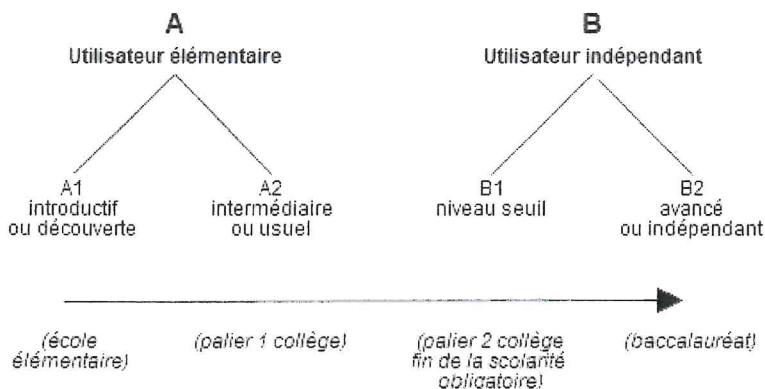
Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation et organisent leur temps individuellement.

- La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français ou en langue cible, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris [1].

- Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

Les évaluations communes ont pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, des connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- analyser un document de source et de nature diverses ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.





Poursuite du PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)



Concerne les élèves porteurs d'un trouble des apprentissages

Année 2021 – 2022

Elève

Civilité : M. Mme **NOM** :

Né(e) le :/...../..... **Prénom** :

Scolarisation en classe de : Seconde Première Terminale

Représentant légal ou représentante légale :

(merci d'indiquer les informations concernant le parent à contacter en priorité)

Civilité : M. Mme **NOM** :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal et ville : Courriel :

N° de tél. portable : N° de tél. portable du représentant légal :

Etablissement scolaire fréquenté précédemment (Nom, adresse complète) :

.....

Aménagements d'épreuves déjà autorisés antérieurement Oui Non

Si oui précisez l'année Examen concerné

N.B : Les adaptations mises en place par l'établissement durant l'année scolaire ne sont pas obligatoirement accordées pour l'examen.

☞ **Photocopie du PAP à fournir impérativement à la rentrée scolaire à l'attention de Mme Neizelien à l'adresse mail suivante: referadapt.0830053g@ac-nice.fr**

Date :

Signature du représentant légal,
ou de la représentante légale :

Il m'est impossible d'insérer ma signature numérique, je coche ici, pour engagement contractuel de ma part

NB : Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé d'informations nominatives. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer soit auprès de votre établissement, soit auprès de votre rectorat d'académie.

